



## RAPPORT

### sur les travaux de la Commission en 1926

*Monsieur le Ministre,*

La Commission de toponymie et de dialectologie instituée par Arrêté Royal du 7 avril 1926, s'est réunie trois fois dans le courant de la même année, à savoir le 31 mai, le 26 juillet et le 25 octobre, au siège de la Fondation Universitaire.

Sur la proposition de la Commission, qui a exprimé le désir de voir établir une proportion d'égalité entre le nombre de membres wallons et flamands, et de voir représenter aussi l'université de Bruxelles, vous avez bien voulu faire prendre, à la date du 10 juillet 1926, un Arrêté Royal désignant MM. le chanoine Roland, l'abbé Bastin, MM. Doutrepoint, Duflou, Vannérus, Vincent, comme membres de la Commission.

Dans sa séance du 25 octobre, la Commission a désigné en outre, comme membres correspondants, MM. Goemans et Lindemans.

Se conformant à l'Arrêté Royal créant la Commission, celle-ci a eu soin d'établir son règlement d'ordre et le programme de ses travaux. Par décision ministérielle du 27 décembre 1926, vous avez bien voulu approuver ce règlement et ce programme, tels qu'ils vous ont été soumis.

Le programme a reçu un commencement d'exécution. Il a été accordé, en effet, six subsides à des travailleurs

s'occupant de toponymie et de dialectologie. Il a été décidé d'examiner si la Commission ne pourrait amener MM. Kloeke et Grootaers, auteurs d'une « Handleiding bij het Noord- en Zuid-Nederlandsch Dialectonderzoek » à publier au 1/100.000<sup>e</sup> la carte au 1/500.000<sup>e</sup> annexée à cet ouvrage, et destinée à servir de base commune aux recherches de dialectologie.

La Commission a décidé, en outre, de créer des centres de documentation à la disposition des chercheurs. A cet effet, elle centralisera autant que possible les publications se rapportant à la toponymie et à la dialectologie, et répartira ensuite cette documentation entre les bibliothèques de la Société de Littérature wallonne à Liège, de toponymie flamande à l'Université de Louvain, et de dialectologie flamande à l'Université de Gand.

La publication d'un bulletin annuel servira à guider les recherches par des études établissant, pour la dialectologie et la toponymie flamande et wallonne, quels sont les résultats atteints et les méthodes recommandées aux travailleurs. Le premier bulletin est en préparation, et son succès paraît assuré dès maintenant, grâce à la collaboration promise par MM. Feller, Haust et Doutrepoint pour la partie wallonne, Mansion, Van de Wyer et Grootaers, pour la partie flamande.

La Commission émet, pour conclure, le vœu de voir renouveler et augmenter, si possible, les crédits qui doivent lui permettre de poursuivre la réalisation du programme qu'elle s'est tracé, et d'élargir son action, pour le plus grand bien de la science toponymique et dialectologique dans notre pays.

*Le Secrétaire,*

E. BLANCQUAERT.

*Le Président,*

J. CUVELIER.